

2010\_B027

**OBJET : ZAE - Zone communale - Réhabilitation des zones d'activités de La Billonne et de l'Agavon - Commune des Pennes Mirabeau - Programme 2003 - 8H - Bilan de clôture et quitus donné au mandataire.**

Le 4 février 2010, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace Aixagone de Saint-Cannat, sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 28 janvier 2010, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaients Présents :

Gérard BRAMOULLÉ, vice-président, Aix-en-Provence - Guy ALBERT, vice-président, Jouques - Guy BARRET, vice-président, Coudoux - Jean BONFILLON, vice-président, Fuveau - Michel BOULAN, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - Michel BOYER, vice-président, Simiane-Collongue - Danièle BRUNET, membre du Bureau, Aix-en-Provence - Dominique BUCCI, Membre du Bureau, Les Pennes-Mirabeau - Jacques BUCKI, vice-président, Lambesc - Christian BURLE, vice-président, Peynier - Jean-Louis CANAL, vice-président, Rousset - Philippe CHARRIN, vice-président, Vauvenargues - Jean-David CIOT, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - Georges CRISTIANI, vice-président, Mimet - Robert DAGORNE, vice-président, Eguilles - Gérard DELOCHE, vice-président, Aix-en-Provence - Sylvaine DI CARO, membre du Bureau, Aix-en-Provence - Jean-Pierre DUFOUR, vice-président, Saint-Estève-Janson - Jean-Claude FERAUD, vice-président, Trets - Claude FILIPPI, vice-président, Ventabren - Loïc GACHON, vice-président, Vitrolles - Jacques GARÇON, membre du bureau, Aix-en-Provence - Philippe GARDIOL, membre du Bureau, Vitrolles - Jacky GERARD, vice-président, Saint-Cannat - Jean-Christophe GROSSI, membre du Bureau - Frédéric GUINIERI, vice-président, Puyloubier - Mireille JOUVE, vice-président, Meyrargues - Henri LAFON, membre du Bureau, Pertuis - Robert LAGIER, vice-président, Meyreuil - Patricia LARNAUDIE, membre du bureau, Aix-en-Provence - Christian LOUIT, vice-président, Aix-en-Provence - Joël MANCEL, vice-président, Beaurecueil - Régis MARTIN, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - Richard MARTIN, vice-président, Cabriès - Pascale MORBELLI, membre du Bureau, Vitrolles - Roger PELLENC, vice-président, Pertuis - Jean-Claude PERRIN, vice-président, Bouc Bel Air - Jean-Marc PERRIN, membre du bureau, Aix-en-Provence - Liliane PIERRON, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jacky PIN, vice-président, Rognes - Jean-Pierre SAEZ, vice-président, Venelles - Bruno SANGLINE, membre du bureau, Bouc Bel Air - Jules SUSINI, vice-président, Aix-en-Provence - Francis TAULAN, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jean-Louis TURCAN, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

Robert FOUQUET, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Jules SUSINI  
Catherine RIVET-JOLIN, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Roger PELLENC  
Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Gérard BRAMOULLÉ

Excusé(e)s :

Michel AMIEL, vice-président, Les Pennes Mirabeau  
Jean CHORRO, vice-président, Aix-en-Provence  
Fatima DRAOUZIA, membre du Bureau, Aix-en-Provence  
Lucien DUPERREY, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon  
Alexandre GALLESE, vice-président, Aix-en-Provence  
Gérard GERACI, vice-président, Aix-en-Provence  
Sophie JOISSAINS, vice-président, Aix-en-Provence  
Maryse JOISSAINS MASINI, Président, Aix-en-Provence  
Michel LEGIER, vice-président, Le Tholonet  
Danielle LONG, vice-président, Peyrolles-en-Provence  
Stéphane PAOLI, membre du Bureau, Aix-en-Provence  
Roger PIZOT, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance

Monsieur Roger PELLENC donne lecture du rapport ci-joint.

DGA Environnement et Infrastructures  
Direction Infrastructures Et Aménagement  
Service Travaux Des Infrastructures Communautaires  
DIRIA\_040210\_RehabZABillonne\_Quitus

**BUREAU DU 4 FEVRIER 2010**

Rapporteur : Monsieur Roger Pellenc

**Objet : Développement économique - ZAE - Zone communale -  
Réhabilitation des zones d'activités de la Billonne et de l'Agavon -  
Commune des Pennes-Mirabeau - Programme 2003 (8H) - Bilan de  
clôture et quitus donné au mandataire.  
Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de la réhabilitation des zones d'activités de la Billonne et de l'Agavon sur la commune des Pennes-Mirabeau, un mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage publique a été confié à la SEMEPA en 2003. Aujourd'hui, les travaux et les délais de garantie de parfait achèvement sont achevés. Il s'agit de valider le bilan de clôture et de délivrer quitus à la SEMEPA.

Par délibération n°2002-A171 en date du 13 décembre 2002, le Conseil de Communauté décidait de confier à la SEMEPA un mandat de maîtrise d'ouvrage concernant le programme de travaux 2003 de la réhabilitation des zones d'activités de la Billonne et de l'Agavon sur la commune des Pennes-Mirabeau, pour un montant prévisionnel de 150 000 € TTC.

Le programme portait sur :

- Zone d'Activités de la Billonne : l'aménagement paysager du Boulevard Urbain (ex-RN 113) entre la RD 47a et le ruisseau de la Cadière (limite communale) sur une longueur de 600 mètres linéaires.

- Zone d'Activités de l'Agavon : la réalisation, par un organisme agréé, d'une étude de diagnostic sur l'état des voiries, de mesures de déflexion et de carottages des chaussées.

Le mandat a ensuite fait l'objet d'un modificatif adopté par délibération n°2003-A264 du Conseil de Communauté du 12 décembre 2003, portant sur le programme de travaux et le montant du mandat de maîtrise d'ouvrage. Il a ainsi été demandé à la SEMEPA de réaliser des travaux supplémentaires sur la Zone d'Activités de la Billonne pour un montant de 85 000 € TTC : des aménagements paysagers plus importants et plus élaborés pour cacher un certain nombre d'activités peu esthétiques, ainsi que la mise en place d'une barrière de bois le long du ruisseau de la Cadière.

Aujourd'hui, la SEMEPA fait parvenir à la Communauté du Pays d'Aix le bilan de clôture de cette opération dont le décompte définitif est le suivant :

Dépenses définitives :

Frais divers (publicité, reprographie, géomètre)	24 319,46 € TTC
Etudes de maîtrise d'œuvre	11 291,18 € TTC
Travaux d'infrastructures	158 062,17 € TTC
Honoraires de la SEMEPA	7 753,41 € TTC
<b>Dépenses définitives</b>	<b>201 426,22 € TTC</b>

Recettes de la SEMEPA :

Avances de la CPA (y compris rémunération de la SEMEPA)	230 850,51 € TTC
Produits financiers de la SEMEPA	10 285,40 € TTC
<b>Recettes</b>	<b>241 135,91 € TTC</b>

Solde :

**+ 39 709,69 € TTC**

En conclusion, l'analyse de ce décompte fait apparaître un solde créditeur de 39 709,69 € TTC qui doit être reversé à la Communauté du Pays d'Aix.

Par ailleurs, la SEMEPA, conformément aux dispositions des articles 20 et 25 de la Convention, sollicite le quitus pour l'exécution de sa mission.

VU l'exposé des motifs,  
VU le code général des collectivités territoriales ;  
VU la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 sur la maîtrise d'ouvrage publique ;  
VU la délibération n°2009-A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau ;  
VU la délibération n°2002-A171 du Conseil de Communauté du 13 décembre 2002 validant le programme de travaux 2003 et autorisant la signature de la convention de mandat avec la SEMEPA ;  
VU la délibération n° 2003-A264 du Conseil de Communauté du 12 décembre 2003 validant le programme de travaux modifié et adoptant la modification du mandat de maîtrise d'ouvrage portant le montant à 235 000 € TTC ;

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- ADOPTER le bilan de clôture du mandat confié à la SEMEPA pour le programme 2003 de la réhabilitation des zones d'activités de la Billonne et de l'Agavon sur la commune des Pennes-Mirabeau,
- DIRE que ce bilan fait ressortir un solde créditeur pour la Communauté du Pays d'Aix de 39 709,69 € TTC,
- AUTORISER Madame le Président à faire recette de la somme correspondante,
- DONNER QUITUS à la SEMEPA pour l'exécution de la convention de mandat visée dans l'exposé qui précède.

**OBJET : ZAE - Zone communale - Réhabilitation des zones d'activités de La Billonne et de l'Agavon - Commune des Pennes Mirabeau - Programme 2003 - 8H - Bilan de clôture et quitus donné au mandataire.**

VU la délibération n°2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attribution au Bureau

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix  
Maryse JOISSAINS MASINI

